



# Rapport 2018 sur l'Agrément du programme MD

*“When we flourish together,  
we flourish greater than if we were one.”*

*« Nous nous épanouissons bien  
plus collectivement qu’individuellement. »*

*– Dre Melissa Maltez, uOttawa MD 2018*

**Faculté de médecine**

Bureau du doyen

613-562-5800 poste 8117 | [infomed@uOttawa.ca](mailto:infomed@uOttawa.ca)

[med.uOttawa.ca](http://med.uOttawa.ca)



uOttawa



## Table des matières

|                                                                                      |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Message de l'équipe de leadership                                                    | 1 |
| Agrément – Études médicales de premier cycle (EMPC)                                  | 2 |
| Contexte                                                                             | 2 |
| But                                                                                  | 2 |
| Auto-évaluation de la Faculté de médecine                                            | 2 |
| Participation des étudiants                                                          | 2 |
| Cycle d'amélioration de la qualité                                                   | 3 |
| Décisions d'agrément                                                                 | 3 |
| Interprétation des résultats                                                         | 3 |
| 1.1 Planification stratégique et amélioration continue de la qualité                 | 3 |
| 1.1.1 Responsabilité sociale                                                         | 3 |
| 3.3 Programmes d'encouragement aux études médicales/ Diversité et partenariat        | 4 |
| 5.1 Ressources financières suffisantes                                               | 4 |
| 5.2 Autorité du doyen/ressources pour la gestion du programme d'études               | 4 |
| 7.9 Compétences collaboratives interprofessionnelles                                 | 4 |
| 10.2 Autorité ultime du comité d'admission                                           | 4 |
| 11.2 Aide au choix de carrière                                                       | 4 |
| 12.1 Aide financière/Conseils en matière de gestion des dettes/ Endettement étudiant | 4 |
| Prochaines étapes                                                                    | 5 |
| Remerciements                                                                        | 5 |





## Message de l'équipe de leadership

Dans son rapport rendu à la Faculté de médecine le 16 octobre 2018, le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC) et le Liaison Committee on Medical Education (LCME) estimaient que 84 des 93 éléments composant les 12 normes d'agrément étaient « satisfaisants » – le plus haut niveau de conformité accordé. En ce qui concerne les neuf éléments restants, six ont été jugés « satisfaisants, mais nécessitant une surveillance ». Par conséquent, seuls trois éléments ont reçu la cote « insatisfaisants ». Ce résultat se distingue du dernier agrément, d'il y a huit ans, où quatre éléments étaient alors considérés comme « insatisfaisants » (non conformes). Bien que les résultats préliminaires de la décevante conférence de sortie laissaient

entendre qu'un total de 19 éléments seraient cotés « insatisfaisants » ou « satisfaisants, mais nécessitant une surveillance », l'avis final cite seulement neuf éléments. La Faculté a déjà commencé à travailler sur ces éléments ainsi que sur le premier rapport de suivi, qui doit être présenté en août 2019. Je vous invite à prendre connaissance des résultats et des mesures entreprises par la Faculté pour y donner suite.

Au nom de la Faculté de médecine et des Drs Bragg, Forgie et Marshall, je vous félicite et vous remercie de votre travail assidu et de votre soutien.

**Bernard Jasmin, Ph.D.**

Doyen, Faculté de médecine

## Contexte

L'agrément du Programme MD est essentiel à la Faculté de médecine et favorise son amélioration continue. L'appui et l'implication des parties prenantes de tous les secteurs de la Faculté sont indispensables au maintien de la qualité du programme et à la préparation pour la visite d'agrément. Les étudiants ainsi que les membres du corps professoral et du personnel ont participé à l'analyse indépendante par les étudiants, à l'auto-évaluation de la Faculté de médecine et à la visite d'agrément.

Les programmes de premier cycle en médecine au Canada menant au diplôme MD sont agréés par le CAFMC et le LCME, dont le siège social est aux États-Unis. Tous les huit ans, les programmes d'études médicales doivent procéder à un examen approfondi des ressources, du milieu d'apprentissage, du curriculum, des membres du corps professoral et des services offerts aux étudiants. Ce processus exige la création d'une vaste base de données, la réalisation d'une auto-évaluation de la Faculté de médecine et d'une analyse indépendante par les étudiants ainsi que la tenue d'une visite par une équipe d'examineurs externes.

## But

L'agrément permet d'assurer la conformité des écoles de médecine à certaines normes prescrites relativement à la prestation de leur programme de formation médicale. Les normes, décrites dans les Normes et éléments du CAFMC, ont été élaborées et acceptées par les professeurs de médecine, l'Association médicale canadienne (AMC), l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC), l'American Medical Association (AMA) et l'Association of American Medical Colleges (AAMC). Ces normes s'appliquent à toutes les écoles de médecine américaines et canadiennes. L'agrément incite à la réflexion collective et encourage l'évaluation des activités en cours au sein de la Faculté de médecine. Ce processus permet aux établissements d'examiner leurs forces et leurs faiblesses et de proposer d'importantes

recommandations dans le but d'atteindre leurs objectifs. Bref, il oblige la Faculté à parfaire et à réviser son plan stratégique et à déterminer ses orientations à court et à long terme.

## Auto-évaluation de la Faculté de médecine

Dans le cadre du processus d'agrément, la Faculté a entrepris un auto-examen complet et a évalué sa conformité à chaque norme et élément de l'agrément. Cela nous a permis de nous pencher sur les secteurs de non-conformité bien avant la visite d'agrément. Ce processus exige temps et efforts de la part des dirigeants pédagogiques de la Faculté de médecine, des membres du corps professoral et de la population étudiante, du personnel de soutien administratif et d'autres associés à l'école de médecine, à ses milieux cliniques affiliés et à l'Université.

Le groupe de travail chargé de l'auto-évaluation, largement représentatif des différents groupes au sein de la Faculté, était composé de hauts dirigeants de la Faculté de médecine et de cadres administratifs (sur les plans universitaire, fiscal et de la gestion), de directeurs de départements et de chefs de sections, de nouveaux membres et de membres chevronnés du corps professoral, d'étudiants en médecine, de diplômés de la Faculté de médecine, de membres du corps professoral et d'administrateurs de l'Université en général, de représentants des milieux cliniques affiliés et de fiduciaires (membres du Conseil d'administration) de la Faculté de médecine et de l'Université. En outre, le groupe de travail comprenait aussi des résidents impliqués dans la formation des étudiants en médecine ainsi que des médecins de la communauté.

## Participation des étudiants

Parallèlement à l'auto-évaluation, les étudiants du Programme MD ont entrepris un sondage, soit l'Analyse indépendante par les étudiants [AIE], dans le cadre de la préparation à la visite d'agrément. Cette étude a été menée de façon indépendante



sans l'influence ni la surveillance de la Faculté. L'objectif de l'AIE est de fournir une perspective étudiante et d'établir des conclusions sans la participation des membres du corps professoral. Ces derniers ont toutefois offert du soutien pour l'analyse des données et la diffusion des résultats. Les membres de l'équipe chargée de la visite d'agrément ont rencontré des étudiants sélectionnés de tous les

niveaux de formation et ont visité les établissements d'enseignement accompagnés de guides étudiants. Pour déterminer les forces, les faiblesses et les possibilités d'amélioration du programme, l'équipe de visiteurs a tenu compte du point de vue de la population étudiante, tel que révélé par l'AIE et le Questionnaire à l'intention des diplômés de l'AFMC et recueilli auprès des étudiants rencontrés sur place.

## Cycle d'amélioration de la qualité



## Décisions d'agrément

Le CAFMC et le LCME ont voté pour le maintien de l'agrément pour une période indéterminée et ont exigé deux rapports d'état : le premier portant sur l'élément 5.1 fera l'objet d'un examen en septembre 2019 et le second portant sur les autres éléments cotés « satisfaisants, mais nécessitant une surveillance » et « insatisfaisants » sera examiné en septembre 2020.

## Interprétation des résultats

Dans l'ensemble, la Faculté est extrêmement satisfaite des résultats de l'agrément. En particulier, nous sommes ravis des nombreux changements positifs apportés aux résultats finaux par rapport à ceux qui avaient été livrés initialement dans le rapport de clôture de l'équipe chargée de la visite du 18 avril dernier. Il est à noter que le groupe de travail chargé de l'auto-évaluation et ses sous-comités avaient constaté plusieurs des lacunes soulevées, et nous avons déjà commencé à les rectifier. Dans la majorité des cas, nous aurons près de deux ans pour apporter des révisions afin de satisfaire aux exigences. Vous trouverez ci-dessous un résumé de la situation actuelle en ce qui concerne les éléments jugés « insatisfaisants » ou « satisfaisants, mais nécessitant une surveillance ».

## 1.1 Planification stratégique et amélioration continue de la qualité

### Satisfaisant, mais nécessitant une surveillance

Les préoccupations relatives à cet élément ont trait à la présence d'un doyen intérimaire au moment de la visite. Puisque le Dr Jasmin a été nommé doyen depuis, il devrait être relativement facile de répondre aux attentes du CAFMC à cet égard.

### 1.1.1 Responsabilité sociale

#### Insatisfaisant

Un des éléments liés à la responsabilité sociale est nouveau, puisqu'il a été ajouté après la modification du format des normes en 2014. Un comité sur la responsabilité sociale aux EMPC a été mis sur pied et instaure des mesures pour répondre aux exigences de ce nouvel élément. Notamment, nous devons cerner les besoins en matière de santé des populations que nous desservons.

## 3.3 Programmes d'encouragement aux études médicales/Diversité et partenariat

### **Satisfaisant, mais nécessitant une surveillance**

La diversité au sein du corps professoral et de la haute direction n'a pas atteint les niveaux requis par le CAFMC et des progrès devront être réalisés avant 2020.

## 5.1 Ressources financières suffisantes

### **Satisfaisant, mais nécessitant une surveillance**

Au moment de la visite, l'incertitude planait sur les réductions budgétaires imposées à notre Faculté par l'administration de l'Université, ce qui a mené à notre manque de conformité par rapport à cet élément. Nous devons aborder cette question dans un rapport qui doit être présenté au CAFMC d'ici le mois d'août 2019. Il semble que cela préoccupe particulièrement le CAFMC, puisque les mesures que nous prendrons pour régler les autres questions feront l'objet d'un deuxième rapport en 2020.

## 5.2 Autorité du doyen/ressources pour la gestion du programme d'études

### **Satisfaisant, mais nécessitant une surveillance**

Voir la réponse à l'élément 1.1.

## 7.9 Compétences collaboratives interprofessionnelles

### **Satisfaisant, mais nécessitant une surveillance**

Nous avons déjà pris des mesures qui nous permettront de mieux respecter les exigences associées à cet élément.

## 10.2 Autorité ultime du comité d'admission

### **Insatisfaisant**

Un des points relatifs à l'autorité du Comité d'admission porte sur une procédure rarement, voire jamais, utilisée pour l'examen des cas difficiles. Une proposition visant à abolir cette procédure a déjà été adoptée par le Comité du programme d'études de premier cycle (CPEPC).

## 11.2 Aide au choix de carrière

### **Satisfaisant, mais nécessitant une surveillance**

Dans le passé, les sondages ont révélé que les étudiants n'étaient que modérément satisfaits à l'égard de l'orientation professionnelle. La Faculté a adopté un processus révisé en matière d'aide au choix de carrière pour y remédier. L'accueil des étudiants est favorable, mais nous devons démontrer au Comité d'agrément que le niveau de satisfaction des étudiants s'est amélioré.

## 12.1 Aide financière/Conseils en matière de gestion des dettes/Endettement étudiant

### **Insatisfaisant**

À l'obtention de leur diplôme, nos étudiants continuent de déclarer des niveaux d'endettement supérieurs à la moyenne nationale. Cela n'est pas surprenant, puisque les droits de scolarité en Ontario sont plus élevés que dans la plupart des autres provinces, particulièrement au Québec. Nous espérons que l'introduction récente d'un nouveau curriculum sur l'aide financière et la gestion des dettes aidera les étudiants à examiner avec attention et à gérer leurs finances et leurs dettes.

## Prochaines étapes

Pour remédier aux éléments cotés « satisfaisants, mais nécessitant une surveillance » ou « insatisfaisants » soulignés ci-dessus, le CAFMC et le LCME ont demandé à la Faculté de présenter deux rapports d'état.

- Le premier rapport d'état doit traiter de l'élément 5.1 et doit être soumis au plus tard le 1er août 2019 à des fins d'examen lors des réunions du CAFMC et du LCME en septembre et en octobre 2019.
- Le second rapport d'état portant sur les éléments 1.1, 1.1.1, 3.3, 5.2, 7.9, 10.2, 11.2 et 12.1 doit être soumis au plus tard le 1er août 2020 à des fins d'examen lors des réunions du CAFMC et du LCME en septembre et en octobre 2020.

## Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement la centaine et plus de membres du corps professoral, de la population étudiante et du personnel qui ont travaillé sans relâche sur le processus d'agrément. Notre réussite n'aurait jamais été possible sans les efforts extraordinaires que vous avez déployés. Merci au groupe de travail chargé de l'auto-évaluation et à ses sous-comités qui ont relevé des politiques et des pratiques précises qui ont été améliorées avant le dépôt des documents au CAFMC ou qui sont en cours de modification et dont certaines ont été soulevées par le CAFMC.

Nous désirons remercier plus particulièrement :

|                        |                           |
|------------------------|---------------------------|
| Dr Jose Aquino         | Maria Doubova             |
| Joseph Aziz            | Dr Ciarán Duffy           |
| David Aziz             | Dr Antoine Gagnon         |
| Jayson Lee Azzi        | Dre Caroline Gerin-Lajoie |
| Tammy Bélanger         | Dre Kay-Anne Haykal       |
| Dr Bob Bell            | Joshua Hefler             |
| Alain Boisvenue        | Dre Ariel Hendin          |
| Dr Paul Bragg          | Rashi Hiranandani         |
| Isabelle Briand-Turpin | Dr Michael Hirsh          |
| Daniel Burd            | Brian Hong                |
| Dre Anna Byszewski     | Dr Jeff Hovey             |
| Dr Alan Chaput         | John-Douglas Hughes       |
| Linda Chenard          | Dr Karl-André Lalonde     |
| Albert Chiang          | Dr Buu-Khanh Lam          |
| Olivia Cook            | Dr Tim Lau                |
| Emilie Deschner        | Zoe Lazaris-Brunner       |
| Max Deschner           | Dre Vicki LeBlanc         |

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Dr John Leddy       | Adam Pietrobon       |
| Dr Bernard Leduc    | Durgaa Rajendran     |
| Dre Geneviève Lemay | Dr Matt Roberts      |
| Noah Lewis          | Alexandre Rochon     |
| Tony Li             | Dr Jean Roy          |
| Pauline Lin         | Alexandre Roy        |
| Dr David Lohnes     | Christopher Russel   |
| Alyssa De Luca      | Vanessa Russell      |
| Dre Heather MacLean | Dre Lina Shoppoff    |
| Tetyana Maniuk      | Stewart Spence       |
| Chris Mansour       | Dr Chuck Su          |
| Dre Laurie McLean   | Adam Suleman         |
| Syed Mohammad       | Tharshika Thangarasa |
| Dr Rama Nair        | Dr Phil Wells        |
| Naomi Niznick       | Dre Sharon Whiting   |
| Dr J. Stuart Oake   | Sunny Xia            |
| Hannah Oatley       | Dr Homer Yang        |
| Jacinta Peel        | Ashley Yu            |
| Dr Co Pham          | Dr Marc Zucker       |

Nous souhaitons aussi remercier le personnel du Bureau des études médicales et les coordonnateurs en milieu hospitalier qui ont facilité une grande partie du travail de la Faculté quant à la satisfaction des normes requises.

Nous tenons à remercier spécialement Andrea Segal, coordonnatrice de l'agrément, d'avoir veillé à notre organisation et de nous avoir gardés sur la bonne voie. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles entreprises.



# uOttawa

Faculté de médecine  
Faculty of Medicine

**Faculté de médecine**

Bureau du doyen  
451 ch. Smyth Rd., Ottawa, ON K1H8M5

613-562-5800 poste 8117  
[infomed@uOttawa.ca](mailto:infomed@uOttawa.ca)  
[med.uOttawa.ca](http://med.uOttawa.ca)